

# **Migrations internationales et espacement des naissances**

par

Y. LEPAGE

## **Introduction**

L'enquête menée en 1974 sur la croissance des enfants fréquentant les écoles communales de Saint-Gilles, faubourg de Bruxelles, visait à étudier simultanément les caractéristiques socio-démographiques des familles belges, espagnoles et marocaines. Les renseignements furent récoltés à l'aide d'un questionnaire remis aux parents des enfants mesurés. Les principaux résultats du dépouillement de ces données ont été présentés dans la publication générale concernant cette enquête (TWIESELMANN *et al.* 1981). Nous examinerons ici dans quelle mesure le mode de constitution des familles est influencé par les migrations internationales.

## **1. Données**

Des renseignements ont été obtenus pour 584 familles belges, 560 familles espagnoles et 207 familles marocaines. Les données recueillies sont souvent incomplètes. Pour des motifs divers, certains parents ont refusé de répondre au questionnaire, d'autres l'ont rempli partiellement, parfois en s'abstenant de fournir toute information sur le second parent.

Pour chaque famille et chaque nationalité, les intervalles intergénéraliques ont été calculés jusqu'à la cinquième naissance. Le nombre de familles comprenant plus de cinq enfants était trop petit pour qu'on puisse en tirer des conclusions valables.

Il convient de souligner que dans le terme «famille» sont inclus les mères et les pères célibataires, veufs ou divorcés. Pour l'analyse de l'intervalle entre la date du mariage et celle de la première naissance, le calcul est opéré uniquement sur les naissances postnuptiales. C'est ainsi que cette première série d'observations ne porte que sur 59,4% des familles marocaines, sur 73,2% des familles espagnoles et 64,5% des familles belges.

Au Maroc, jusqu'à une époque récente, seules les autorités religieuses enregistraient les mariages, naissances et décès selon le calendrier musulman, de sorte que maint ressortissant marocain a arrondi, voire inventé, les dates de naissance et de

mariage pour la période qui précède l'immigration en Belgique. De ce fait, les résultats relatifs aux populations marocaines doivent être pris avec certaines réserves. Ils restent cependant les seules indications dont nous disposons pour connaître le comportement de ces populations.

La meilleure méthode pour traiter ces données serait une analyse longitudinale opérée soit en fonction de l'année de naissance du père ou de la mère, soit en fonction de l'année de mariage. Comme les effectifs sont trop limités pour adopter cette approche, nous avons abordé le problème au moyen de l'analyse transversale.

## 2. Grandeur moyenne des familles

Dans cette analyse, la grandeur moyenne des fratries est sous-estimée puisque les fratries ne sont pas encore complètes. Il est cependant intéressant de comparer les valeurs obtenues pour les deux générations successives, celle des parents et celle des enfants, des trois nationalités étudiées. Le tableau 1 donne le nombre moyen d'enfants par famille dans les fratries des pères, des mères et des enfants. La distribution des nombres d'enfants a été figurée par un histogramme dans l'article général relatif à cette enquête (TWIESELMANN *et al.* 1981, fig. 4).

On constate, pour les familles espagnoles, un changement d'attitude qui se manifeste par le glissement de la famille nombreuse au niveau parental au modèle de la famille réduite à la génération filiale. Par contre, les populations marocaines maintiennent le même type de modèle familial, celui de la famille nombreuse. Parmi les Belges, il n'y a aucun changement d'attitude : la famille de type réduit de la génération parentale se retrouve à la génération suivante.

TABLEAU I  
Dimension moyennes des fratries

	Pères		Mères		Enfants	
	n	$\bar{x}$	n	$\bar{x}$	n	$\bar{x}$
Belges	445	3,4	489	3,8	584	2,7
Espagnols	483	5,4	496	5,5	560	2,8
Marocains	171	5,6	169	5,6	207	5,1

## 3. Âge moyen au mariage

On se marie jeune au Maroc, plus précocement encore parmi les femmes que parmi les hommes. Les Espagnols se marient à un âge plus avancé que les Belges (Tabl. 2). Les moyennes obtenues pour les deux populations européennes ne s'écartent pas des résultats récents concernant une série de pays européens (FESTY 1971 ; MUÑOZ-PEREZ 1979).

TABLEAU 2  
Âge moyen au mariage

	Hommes			Femmes			Différence
	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s	
Belges	401	26,525	7,244	418	23,299	4,909	3,226
Espagnols	453	27,131	4,919	462	24,474	4,728	2,657
Marocains	128	24,769	6,107	130	19,374	6,257	5,395

TABLEAU 3  
Intervalle intergénérisique moyen dans les familles espagnoles, marocaines et belges

Intervalles	Espagnols			Marocains			Belges		
	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s
mariage-1 <sup>re</sup> naissance	410	2,375	1,396	123	3,454	1,789	379	3,047	2,348
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> naissance	439	4,456	2,392	187	4,087	2,037	410	4,933	3,132
2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> naissance	230	4,432	2,394	171	3,851	1,978	234	4,811	2,947
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> naissance	120	4,057	1,957	148	3,720	1,765	111	4,230	2,343
4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> naissance	64	4,003	2,296	104	3,731	1,541	49	3,798	1,847

#### 4. Intervalles intergénérisiques moyens

Les intervalles intergénérisiques moyens en fonction de la nationalité sont donnés dans le tableau 3 et la figure 1. Pour chaque espacement entre les naissances dans les familles espagnoles et marocaines, les effectifs ont été subdivisés en trois catégories selon que la naissance est survenue dans le pays d'origine (Tabl. 4), dans le pays d'accueil (Tabl. 5) ou au cours de l'intervalle pendant lequel la migration internationale a eu lieu (Tabl. 6).

Chaque groupe national suit un schéma de constitution de la famille qui lui est propre. Dans leur pays d'origine, les Espagnols constituent leur descendance d'une manière analogue à celle des Belges, les seconds toutefois plus lentement que les premiers. Le rythme de constitution de la fratrie chez les Marocains au Maroc est plus régulier. Chez les Belges et les Espagnols, la première naissance survient rapidement, plus précocement encore chez les Espagnols que chez les Belges. Les seconde et troisième naissances sont en moyenne relativement plus retardées. Les écarts à partir des quatrième et cinquième naissances se réduisent progressivement pour s'aligner sur les moyennes marocaines. Ces derniers espacements laissent supposer que les intervalles moyens fluctuent en fonction de la grandeur finale de la fratrie.

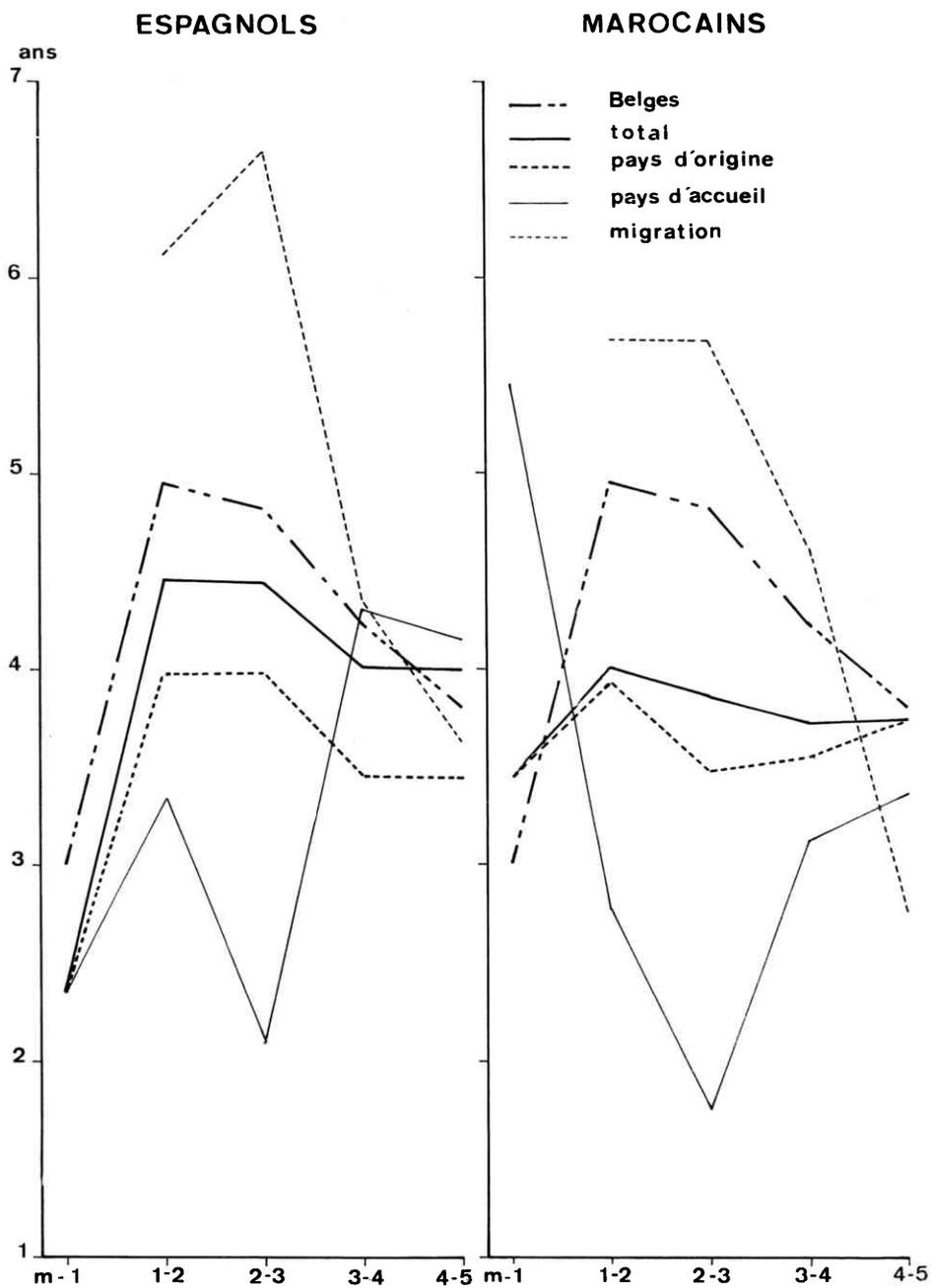


FIG. 1. – Intervalles intergénéraliques moyens en fonction de la nationalité.

TABLEAU 4  
Intervalle intergénésiqye moyen pour les enfants nés dans les pays d'origine

Intervalles	Espagnols			Marocains		
	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s
mariage-1 <sup>re</sup> naissance	253	2,379	1,483	114	3,661	2,132
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> naissance	226	3,990	1,963	157	3,964	1,989
2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> naissance	129	3,980	2,042	123	3,482	1,161
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> naissance	68	3,444	1,530	103	3,534	1,402
4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> naissance	39	3,461	1,276	61	3,713	1,300

TABLEAU 5  
Intervalle intergénésiqye moyen pour les enfants nés dans le pays d'accueil (Belgique)

Intervalles	Espagnols			Marocains		
	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s
mariage-1 <sup>re</sup> naissance	157	2,312	1,214	9	5,460	5,141
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> naissance	130	3,312	2,053	18	2,789	0,886
2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> naissance	63	2,823	1,977	21	1,715	0,885
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> naissance	23	4,301	1,981	29	3,136	1,265
4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> naissance	10	4,179	1,754	18	3,319	1,655

TABLEAU 6  
Intervalle intergénésiqye moyen au cours duquel se produit la migration internationale

Intervalles	Espagnols			Marocains		
	n	$\bar{x}$	s	n	$\bar{x}$	s
1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> naissance	83	6,127	3,052	12	5,681	2,283
2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> naissance	38	6,615	2,503	27	5,667	3,087
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> naissance	20	4,310	2,279	16	4,610	3,208
4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> naissance	15	3,659	3,970	25	2,742	1,429

La migration internationale influence de deux manières le mode de constitution des fratries quelle que soit la nationalité. Si, parmi les ressortissants espagnols habitant la Belgique, l'apparition de la première naissance surgit aussi rapidement qu'en Espagne, les seconde et troisième naissances surviennent plus rapidement que dans le pays d'origine. Ces intervalles moyens sont réduits de 8 et 14 mois respectivement. Les écarts entre 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> naissances sont nettement plus importants que ceux enregistrés en Espagne et ils sont similaires à ceux qu'on observe dans les familles belges.

Le même type de comportement s'observe dans les familles marocaines où toutes les naissances survenues dans le pays d'accueil se produisent à un rythme plus accéléré que dans le pays d'origine. Neuf cas ont été enregistrés où la première naissance s'est produite en Belgique, coïncidant probablement avec l'arrivée de l'épouse dans le pays.

Lorsque la migration internationale se produit entre deux naissances, l'intervalle entre les naissances est augmenté d'environ deux ans par rapport aux espacements moyens de même rang dans le pays d'origine. On pourrait attribuer cet écart plus grand à une migration séparée des partenaires selon le schéma classique, le mari migrant en premier lieu, suivi quelques années plus tard par son épouse. Cette explication est plausible pour les Marocains, mais pas pour les Espagnols qui pratiquent une migration familiale, l'épouse accompagnant son mari lors de la migration internationale.

La figure 2 montre que si on répartit les naissances en périodes de 3 mois, le rythme des naissances successives est très semblable chez les Belges et chez les

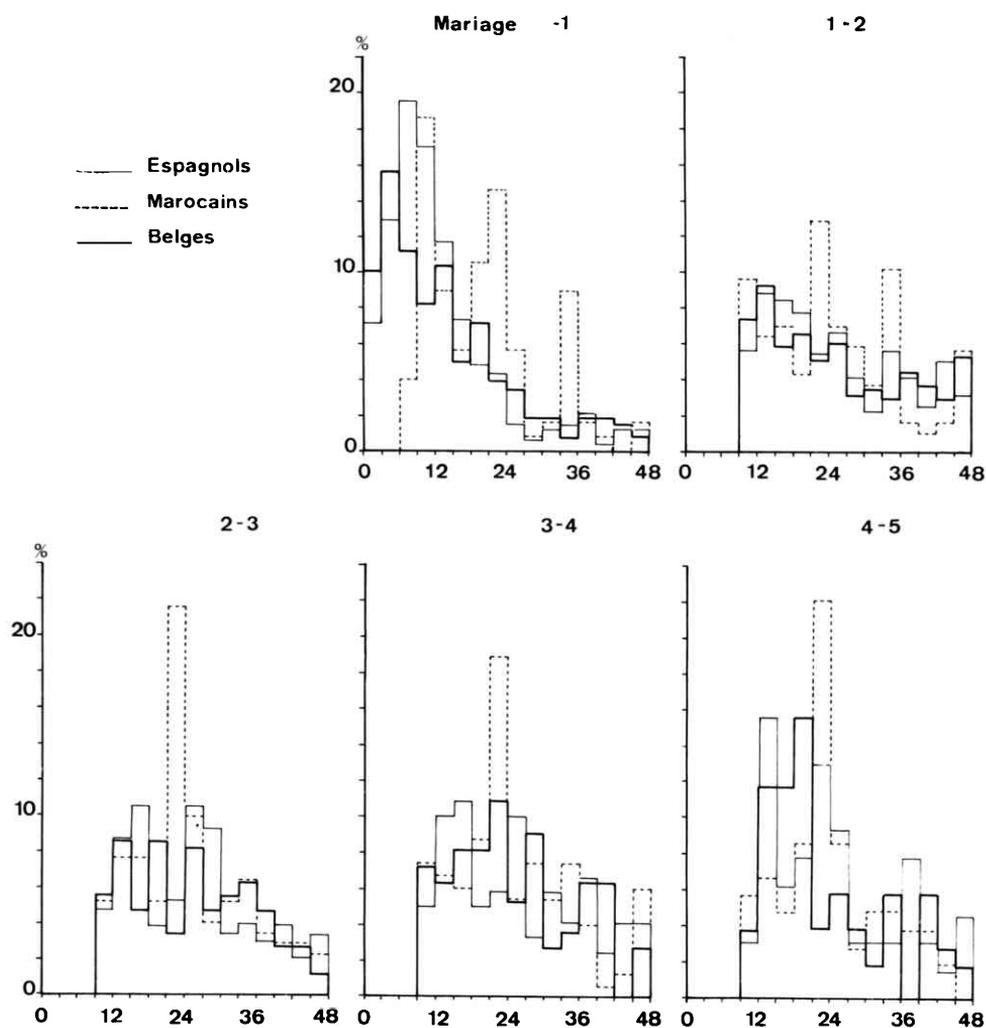


FIG. 2. – Rythme des naissances dans les trois populations (en pourcentages par classes de 3 mois).

Espagnols mais adopte une allure différente chez les Marocains. Les naissances marocaines se produisent le plus souvent entre le 21<sup>e</sup> et le 24<sup>e</sup> mois qui suivent la naissance précédente. Dans les distributions des durées des deux premiers intervalles intergénéraliques, les fréquences les plus élevées correspondent à 12, 24 et 36 mois, ce qui porte à croire que les dates données pour les naissances sont imprécises. La fréquence élevée d'un écart d'environ 24 mois entre deux naissances laisse supposer que les familles marocaines vivent dans un type de reproduction proche de la fécondité biologique de la femme. Il est possible que cette forme de régularité dépend de l'allaitement des nouveau-nés. Contrairement à ce qui s'observe chez les Belges et les Espagnols, on enregistre très peu de conceptions pré-nuptiales parmi les populations musulmanes.

### Conclusions

La migration internationale provoque deux types de comportements. Le premier est une accélération du processus de constitution de la fratrie. Il est très probable que ce phénomène est occasionné par une forme de désorganisation sociale résultant de la carence de références culturelles traditionnelles. Cette période est transitoire, car une fois la phase d'acculturation terminée, les espacements entre les naissances ultérieures rejoignent progressivement les valeurs observées dans le pays d'accueil.

Le second type de comportement provoqué par les migrations se traduit par un retard important de la naissance suivante. Ces deux types d'attitude influent surtout sur l'apparition des trois premières naissances. Il serait intéressant de voir si ces phénomènes sont liés à l'âge au mariage des parents.

### BIBLIOGRAPHIE

FESTY, P.

1971 Evolution de la nuptialité en Europe occidentale depuis la guerre.  
*Population*, **26** : 331-379.

MUÑOZ-PÉREZ, F.

1979 L'évolution récente des premiers mariages dans quelques pays européens.  
*Population*, **34** : 649-694.

TWIESSELMANN, F., R. SEGBARTH-ORBAN, Y. LEPAGE et St. VRYDAGH

1981 Etude anthropologique d'enfants belges, marocains et espagnols vivant à Bruxelles (Belgique).  
*Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist.*, **92** : 123-147.

Adresse de l'auteur : Yvan LEPAGE

Laboratoire d'Anthropologie. CP192  
Université Libre de Bruxelles  
av. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.